

## Section 0. Avis d'appel d'offres

### Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AOO) N° 081/PAC/DG/ DPSOI/DFC/DT(SETHO)/DSPRMP du 04 Mars 2019. Port Autonome de Cotonou

#### TRAVAUX DE DRAGAGE DU BASSIN ET DU CHENAL DU PORT AUTONOME DE COTONOU

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés N°197/2019/PAC/DG/DPSOI/DSPRMP publié sur le portail des marchés publics du Bénin en date du 30 Janvier 2019.
2. Le **Port Autonome de Cotonou** dans le cadre de l'exécution de son **budget 2019**, a l'intention d'utiliser une partie de ses fonds pour effectuer des paiements au titre du **Marché des travaux de dragage du bassin et du chenal du Port Autonome de Cotonou**
3. Le **Port Autonome de Cotonou** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de dragage d'entretien du chenal d'accès extérieur, de la passe d'entrée, du chenal d'accès intérieur, de la zone d'évitage, de la traverse, du bassin délimité par les quais Nord, le quai Bolloré, le quai ORYX, le quai RORO, le quai retour et la digue Ouest.
4. Les exigences en matière de qualification sont :
  - Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2015, 2016 et 2017) un chiffre d'affaires moyen des activités de réalisation d'ouvrages maritimes ou portuaires au moins égal à un milliard (1 000 000 000) FCFA HT;
  - Avoir exécuté au moins trois (03) marchés de dragage suivies ~~des attestations de~~ bonne fin d'exécution des travaux réalisés pendant les cinq (05) dernières années (2014-2018). Les attestations à prendre en compte seront relatives aux travaux de montant HT supérieur ou égal à Sept Cent Millions (700 000 000) FCFA ;
  - Justifier de facilités de crédit bancaire couvrant un montant minimum équivalent à trente pour cent (30%) du montant de l'offre du soumissionnaire ;
  - Avoir des installations et équipements nécessaires pour exécuter les travaux ;
  - satisfaire aux conditions de qualifications définies dans les Données particulières d'appel d'offres (DPAO)
5. Le délai d'exécution des travaux est de six (06) mois.

**BON A LANGER**

**Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.**

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2017-04 du 19 octobre 2017 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 72 et 142 dudit code.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement les informations auprès de : **Monsieur Emile Mahoulé ADANKANHOUNDE, CHEF DU Département du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (DSPRMP) du Port Autonome de Cotonou - Route de la Marina – 01 BP 927 Cotonou (République du Bénin) -Téléphone : 00 229 21 31 28 90/ 94 01 09 50. Email : eadankanhoude@pac.bj Bureau 114, à compter du 04 Mars 2019**
8. Les offres devront être rédigée en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : **Département du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (DSPRMP) du Port Autonome de Cotonou - Route de la Marina - 01 BP 927 Cotonou (République du Bénin) -Téléphone : 00 229 21 31 52 80, au plus tard le 04 AVRIL 2019 à 10 heures 00 minutes heure locale (GMT+1)**

**BON A LANCER**

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents dans la salle de dépouillement du SPRMP au Port Autonome de Cotonou le **04 AVRIL** 2019 à 10 heures 30 minutes heure locale (GMT+1)

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de **Cent Millions (100 000 000) FCFA.**

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Des visites guidées des sites seront organisées à l'intention des candidats le **11 et 15 Mars 2019** à **09h** précises.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, Mesdames l'expression de nos salutations distinguées.

**Joris Albert THYS**